

# APERÇUS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE EN ONTARIO: UNE MODALITÉ SPÉCIFIQUE D'AFFIRMATION DE LA MINORITÉ FRANCOPHONE

par Rachid Bagaoui\*

*Cet article vise à présenter le bilan d'un ensemble de recherches sur l'économie sociale dans le contexte particulier de la minorité francophone de l'Ontario. Dans ce type de « petite société », la création de structures d'économie sociale peut être lue comme autant de manifestations des luttes solidaires de la minorité francophone pour sortir de la précarité et résister à la domination politique, matérielle et symbolique qui s'exerce sur elle. Les formes et les objectifs de cette économie communautaire ont évolué en plus d'un siècle. La défense linguistique et religieuse cède la priorité à des considérations plus matérielles, autour de l'emploi, et pancanadiennes. Des conditions nécessaires pour permettre aux chercheurs, aux militants et aux élus de produire une construction symbolique de l'économie sociale.*

\* Département de sociologie, Université laurentienne, Sudbury, Ontario, Canada. Mél.: rbagaoui@laurentian.ca.

(1) Voir aussi le Centre canadien d'économie sociale, qui témoigne de cet intérêt pancanadien : [www.socialeconomyhub.ca](http://www.socialeconomyhub.ca).

(2) Cet article s'inscrit dans un cadre de recherche plus général sur les organisations de l'économie sociale en Ontario, au Manitoba et en Saskatchewan.

(3) Rachid Bagaoui, « Contribution à une problématique du lien social et de la construction symbolique de la réalité : le cas de l'économie sociale dans la communauté francophone du nord-est de l'Ontario », à paraître dans Jo M. Katambwe, *Communication et lien social, aux fondements de la sociabilité*, Québec, PUL.

Depuis quelques années, les travaux consacrés à l'économie sociale se sont multipliés au Canada. Cet engouement a d'abord été perceptible au Québec (Lévesque, 2007), mais récemment, et de manière inégale, il a gagné les autres provinces (Ketilson, Findlay et Thibault, 2007 ; Chouinard et Fairbairn, 2002) <sup>(1)</sup>. Cet article vise à présenter le bilan d'un ensemble de recherches sur l'économie sociale dans un contexte particulier, celui de la minorité francophone de l'Ontario <sup>(2)</sup>. Quelles sont, dans ce type de « petite société » (Boucher et Thériault, 2005), dominée matériellement et symboliquement (*lire l'encadré en page suivante*), les conditions sociales de possibilité de restructuration du champ de l'économie sociale? Comment ce champ a-t-il évolué? Quelle est sa particularité? Quels sont les défis qui se posent à sa production et à sa diffusion?

Rendre compte de la production, du fonctionnement et de la diffusion de l'économie sociale commande une démarche qui réunisse, dans une recherche empirique, plusieurs facteurs à la fois : le poids des problèmes socioéconomiques, l'action collective (matérielle et symbolique) incarnée par les mouvements sociaux et les porte-parole de la société civile, le rôle des chercheurs, les attentes des groupes concernés et le rôle des pouvoirs publics <sup>(3)</sup>. En effet, s'il est entendu que les conditions socioéconomiques objectives (exode, désindustrialisation, chômage...) exercent un poids

(4) Le travail symbolique se manifeste, notamment, par le fait de donner aux problèmes personnels une signification collective, voire nationale, et d'inventer une nouvelle constellation sémantique comme... (Lire en page suivante.)

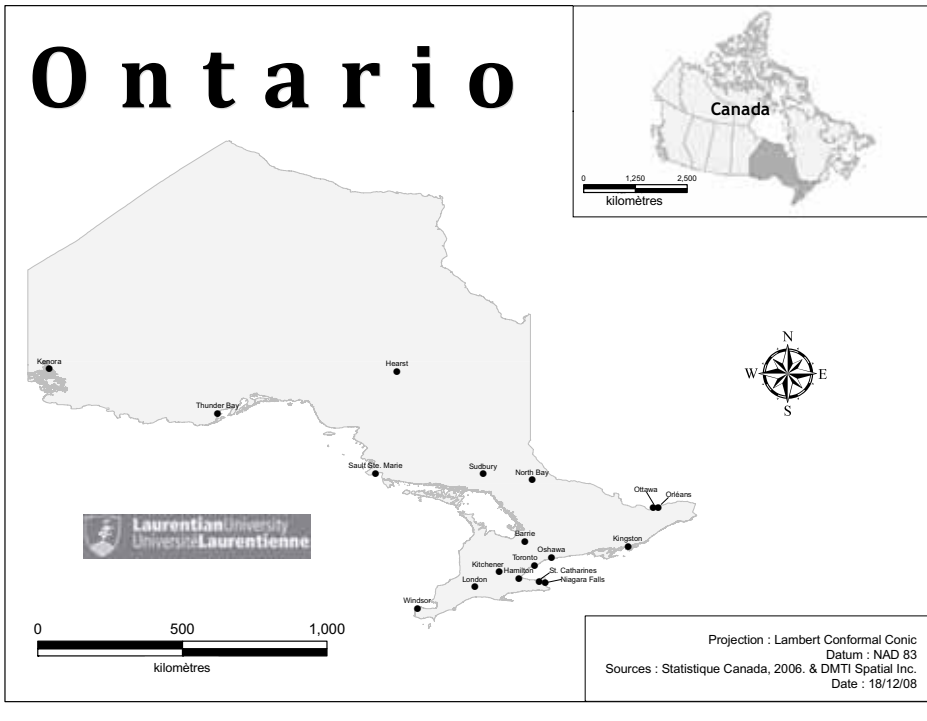
déterminant sur la production et la diffusion de l'économie sociale, un long travail symbolique et technique<sup>(4)</sup> mené par les porte-parole, les militants et les chercheurs est toujours nécessaire (Bouchard *et alii*, 2006 ; Bouchard *et alii*, 2000). Le rôle des pouvoirs publics est également à souligner : par l'institutionnalisation de l'économie sociale, par le développement

## Les francophones en Ontario : une minorité dominée

- L'Ontario compte 12 160 282 habitants, soit 38,5 % de la population canadienne.
- La proportion de francophones y est de 4,8 %.
- Dans le nord-est de la province, les francophones représentent 25,1 % de la population.
- 11,9 % des francophones n'ont pas atteint la neuvième année de scolarité (contre 8,1 % pour la population générale).
- Le taux de chômage des hommes francophones est de 6,5 % (contre 5,8 % dans l'ensemble de la province), mais le taux de chômage des femmes francophones (5,7 %) est inférieur à celui de la population féminine (6,5 %).
- Le revenu familial moyen des francophones (41 384 euros\*) est inférieur à celui de la population dans son ensemble (43 639 euros).

\* Un dollar canadien égale environ 0,60 euro.

Sources : statistiques Canada, 2007 ; Office des affaires francophones de l'Ontario, 2005 ; Laflamme et Wilkinson, à paraître dans Québec Studies.



... « entrepreneur social », « entrepreneur collectif », « esprit d'entrepreneuriat » ou encore « communauté vibrante » (Thériault, 2007). Par « technique », nous entendons les efforts entrepris en matière d'information et d'éducation à l'économie sociale.

(5) Jusqu'aux années 60, ce terme qualifie bien les Franco-Ontariens comme les autres francophones. Il renvoie traditionnellement aux habitants du Canada qui étaient des colons français. Ces derniers s'étaient établis sur le territoire de l'actuelle province de Québec à l'époque de la Nouvelle-France, puis avaient colonisé l'Ontario au XVIII<sup>e</sup> siècle, avant de gagner d'autres régions du Canada (Gervais, 1999). A partir des années 60, les Canadiens français se sont peu à peu fragmentés en de multiples identités allant sans cesse en se différenciant. Les descendants des Canadiens français sont donc devenus les Québécois, les Franco-Ontariens, les Franco-Manitobains, les Fransaskois, les Franco-Albertains, les Franco-Colombiens, les Franco-Yukonais et les Franco-Tenois (Frenette, 1998).

de plusieurs initiatives de financement, par l'appui à la création des entreprises collectives et par l'élaboration des politiques et des programmes, ils participent à la création de ces espaces d'économie sociale et à la formulation de nouvelles questions à son propos.

Comme pour tous les Canadiens français<sup>(5)</sup>, la situation socio-économique des Franco-Ontariens a été déterminée par des décisions prises par d'autres (principalement la classe dirigeante anglophone) et, à cet égard, ils ont très vite réalisé que l'accès à certains statuts économiques leur était impossible (Thériault, 1982; Welsh, 1996). Exclues des centres de décision, les Franco-Ontariens ont cherché à créer leurs propres leviers socio-économique, culturel, religieux et politique. La création de structures d'économie sociale peut être lue comme autant de manifestations spécifiques des luttes solidaires de la minorité francophone de l'Ontario pour sortir de la précarité et résister à la domination politique, matérielle et symbolique qui s'exerce sur elle.

Cet article propose un aperçu des formes et des finalités des structures d'économie sociale créées pour et par les francophones en Ontario depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. La Mutuelle Saint-Joseph et les caisses populaires répondent prioritairement aux soucis de la défense linguistique et religieuse de la minorité franco-ontarienne. Il s'agit originellement d'un mouvement initié par ses élites avec l'ambition de réaliser une troisième voie entre communisme et capitalisme. L'esprit coopératif est ainsi encouragé et les coopératives se diversifient après la Seconde Guerre mondiale. Avec la perte d'influence de l'Église catholique et la reconnaissance linguistique de la minorité par l'État canadien, les mouvements d'économie sociale mettent l'accent sur la participation de tous les habitants au développement économique communautaire. De nouveaux réseaux se structurent visant à développer l'emploi et à réduire les inégalités au sein de la communauté francophone et à la conforter.

## La Mutuelle Saint-Joseph : la matrice du patriotisme francophone

Cette institution est considérée, avant même la mutuelle d'assurance-vie du Mouvement Desjardins, comme le premier outil d'envergure que les Canadiens français se sont donné pour faire face à la précarité socioéconomique (Bureau, 1992; Welsh, 1999; Comeau, 1982).

La Mutuelle Saint-Joseph fut fondée en 1863 par quelques cordonniers de la basse ville d'Ottawa, afin d'aider et de secourir les familles en cas de décès des travailleurs. Des forgerons et des tailleurs de pierre s'y associèrent. Avec le temps, les critères d'adhésion s'élargirent pour inclure l'ensemble de la population canadienne française. Toute référence à l'appartenance à une classe ou une autre a été éliminée en 1893. La mutuelle a ouvert de nombreuses succursales sur le territoire canadien et absorbé d'autres sociétés de secours mutuel qui poursuivaient à l'époque le même objectif (Comeau, 1982). Aujourd'hui, elle existe à travers le pays sous le nom d'Union

du Canada. La société prend l'aspect d'une compagnie d'assurances comparable à toutes les grandes institutions modernes de ce secteur d'activité économique et répondant à une clientèle variée.

Mais cet objectif économique était aussi un moyen visant à renforcer la position des Canadiens français dans la société. La mutuelle avait des visées sociales et nationales. Elle a joué un rôle clé dans le mouvement qui a donné naissance, en 1910, à l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario (ACFEO). La mutuelle a aussi ouvert la voie au mouvement coopératif en Ontario français au xx<sup>e</sup> siècle, avec la naissance et la multiplication des caisses populaires. Au début, appartenir à l'Union Saint-Joseph, c'est accepter de s'engager à défendre les intérêts nationaux canadiens-français et catholiques (Grimard et Vallières, 1986). A l'obligation de payer ses cotisations s'ajoute toute une série de devoirs et d'engagements qui permettent d'atteindre cet objectif (cotisation à la fête de la Saint-Joseph, obligation d'embaucher un confrère, obligation d'assister à tout événement culturel ou religieux, etc.). L'engagement pour le patriotisme, pour la langue française, pour la religion catholique et pour l'importance nationale est considéré comme la seule voie pour renforcer et protéger les Canadiens français contre l'intervention de l'Etat, le socialisme, la langue anglaise, le protestantisme et les autres religions.

### **Les caisses populaires :**

#### **une troisième voie entre capitalisme et communisme**

Les premières caisses populaires ont vu le jour à partir de 1912 (Jean, 1986). Comme pour les mutuelles de l'époque, l'élite canadienne-française trouve dans le principe de la coopération la base idéale pour la survie linguistique culturelle et religieuse des Canadiens français. La caisse populaire se conçoit alors comme un prolongement de la paroisse catholique. Le *Catéchisme des caisses populaires*, publié plusieurs fois au Québec, demeure longtemps la référence du mouvement (Bureau, 1992). Le curé joue un rôle actif dans la création des caisses. Pour obtenir du crédit de la caisse populaire, il est nécessaire de faire preuve de valeurs morales, d'être un bon catholique et un bon Canadien français (honnêteté, probité).

Alphonse Desjardins participe directement à la fondation des premières caisses populaires ontariennes, mais toujours avec la bénédiction du curé. Généralement, c'est le curé de la paroisse qui invite lui-même Alphonse Desjardins, et plus tard les autres chefs de file du mouvement, à venir aider les paroissiens à fonder une caisse populaire. De 1910 à 1913 seulement, Alphonse Desjardins aide à fonder dix-huit caisses populaires à Ottawa et dans les environs, ainsi que dans le nord de l'Ontario.

Plusieurs caisses voient le jour au début du siècle, mais nombre d'entre elles ne survivent pas à la Grande Dépression. A partir des années 40, on assiste néanmoins à un regain d'intérêt pour les coopératives. L'élite canadienne-française voit en effet dans la création des coopératives le moyen de fournir à la population canadienne-française la base économique nécessaire à son installation sur des terres agricoles. Toujours avec l'appui du clergé

catholique, l'élite s'élève contre les banques capitalistes, qu'elle situe parmi les principaux responsables de la crise qui frappe durement la vie des Canadiens français. La coopération est vue alors comme le seul outil économique susceptible de sortir les catholiques du marasme économique (Bureau, 1992).

Les conditions socioéconomiques ne sont toutefois pas les seules qui poussent au développement de la coopération. La peur de voir les Canadiens français trouver refuge dans le communisme inquiète à cette époque l'élite franco-ontarienne. L'établissement de caisses populaires est alors perçu par l'élite comme une troisième voie entre le communisme et le capitalisme. La peur du communisme va donc mobiliser l'élite canadienne-française pour la création et la diffusion à la fois des caisses d'épargne et de l'esprit coopératif. C'est également le cas du centre social de l'université d'Ottawa, qui voit dans les coopératives un moyen de prise en main économique, mais aussi une stratégie pour contrer la menace du communisme (Dennie, 2006 ; Bureau, 1992 ; Welsh, 1999). Par le biais des cercles d'études, ce centre va contribuer à promouvoir et à mettre sur pied des caisses populaires et des coopératives de tout genre. Les cercles sont une méthode d'éducation qui a été utilisée dans les provinces maritimes canadiennes (le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et l'île du Prince-Edouard) et qui se répand dans les années 30 sous l'égide de l'université d'Antigonish, dans la province de la Nouvelle-Ecosse. Plusieurs coopérateurs canadiens-français y ont été formés.

Les membres de l'Ordre de Jacques-Cartier<sup>(6)</sup>, fondé à Vanier en 1926, ont aussi joué un rôle déterminant dans la création et la diffusion à la fois des caisses et de l'esprit coopératif. Dans le nord de l'Ontario, on compte par exemple trente-huit caisses populaires dans les années 40. De 1950 à 1970, cette région de la province voit naître quatorze nouvelles caisses populaires (Bureau, 1992).

(6) Société secrète sanctionnée par l'Eglise, l'Ordre de Jacques-Cartier (OJC), également appelé la Patente, visait à infiltrer l'administration et les entreprises pour y faire avancer les intérêts francophones au Canada. L'OJC se dissout en 1965.

## De la coopération agricole aux coopératives de consommation

Aux côtés de l'Union Saint-Joseph et des caisses populaires, se trouvent aussi à cette période diverses coopératives. L'expérience du coopératisme en milieu agricole francophone remonte au début du xx<sup>e</sup> siècle. Des clubs agricoles et des marchés coopératifs se développent à l'initiative des cultivateurs souhaitant bénéficier des meilleures conditions possible lors de l'achat de matériel de ferme et de la mise sur le marché de la production agricole. La plupart de ces organisations disparaissent pendant la Grande Dépression, et c'est sous l'action de l'Union des cultivateurs franco-ontariens (UCFO) que le mouvement redémarre et que naissent les premières véritables coopératives agricoles (du moins dans l'est de l'Ontario). Parfois est créée une caisse populaire pour financer une coopérative agricole (comme à Orléans en 1944), parfois la création d'une coopérative agricole pousse les coopérateurs à mettre sur pied une caisse populaire.

Durant les années 40 et 50, plusieurs coopératives voient le jour (seize dans l'est ontarien, douze dans la région de Timmins, six dans celle de Sudbury-Nipissing et deux dans le sud). Dans le nord de la province, les coopératives agricoles et des coopératives de consommation se regroupent en coopératives régionales. L'une d'elles, la Coopérative régionale de Nipissing-Sudbury, qui regroupe 4 000 membres et emploie 115 personnes, est toujours en activité. Elle réalise 25 millions de chiffre d'affaires dans la vente et la livraison de produits pétroliers et possède trois stations d'essence.

On trouve également un certain nombre de coopératives de consommation, des magasins où les membres achètent à prix coûtant des produits alimentaires et autres marchandises. Ce genre de coopératives s'implante surtout dans les régions d'Ottawa, de l'est et du nord de la province. Dans le nord, plusieurs coopératives de production voient le jour, comme les chantiers coopératifs, dans les années 40 et 50, ou encore les coopératives de jeunes travailleurs. Dans le domaine des services, on trouve des coopératives funéraires et la Coopérative d'artisanat de l'est de l'Ontario.

### Diversification et laïcisation des coopératives

Au cours des années 70 et 80, le mouvement coopératif se diversifie. On voit ainsi naître des coopératives d'alimentation (Hanmer et Ottawa), d'habitation (Ottawa), du livre et du disque (Sudbury). Des coopératives de consommation s'établissent également au cours de cette période, comme les coopératives Embrun, Hearst, Pointe-aux-Roches ou Saint-Eugène. Des groupes franco-ontariens fondent aussi des coopératives d'habitation (coopératives d'habitation Saint-Georges à Ottawa ou Beauparlant à Welland, par exemple). Sur le plan culturel, Cano (Coopérative des artistes du Nouvel-Ontario) voit le jour. Se développent également des coopératives de garderie (Carrousel et Brin d'herbe à Ottawa, Arc-en-Ciel à Embrun, Boîte à soleil à Welland, la petite école française coopérative de Brampton, les Petits Anges de Penetanguishene ou encore l'école maternelle coopérative de Russell). La particularité de toutes ces coopératives est qu'elles s'établissent sans le leadership du curé et agissent hors des frontières des paroisses.

Aujourd'hui, on dénombre une centaine de coopératives, regroupées dans le Conseil de la coopération de l'Ontario. Plusieurs sont citées comme des modèles de réussite, à l'instar de la coopérative agricole de Hearst<sup>(7)</sup>, qui vend de la quincaillerie et des matériaux de construction. Fondée dans les années 40 par une dizaine de fermiers, celle-ci regroupe aujourd'hui 2 882 sociétaires sur une population de 5 000 habitants, emploie environ treize personnes et réalise un chiffre d'affaires de près de 2,7 millions d'euros. Plusieurs coopératives sont en cours de réalisation, comme la coopérative du Domaine des pionniers, la coopérative éolienne de Saint-Albert, l'abattoir coopératif de Verner, la coopérative de consommation et d'achat local de Sudbury, la coopérative La Gang à Dubreuilville, la coopérative de développement régional de Hanmer, etc.

(7) La coopérative agricole de Cochrane est également remarquable. Fondée en 1940 par un groupe de fermiers, elle vend des produits de construction, de la quincaillerie, de l'engrais chimique et des semences, pour un chiffre d'affaires de 1,2 million d'euros. Elle regroupe 650 membres et emploie une dizaine de personnes.

## Economie communautaire et Etat : de nouveaux rapports

Les associations communautaires sont aussi actives dans l'épanouissement des francophones au Canada (Jaenen, 1993 ; Breton, 1964). Certes, les Canadiens français se sont donné des institutions bien avant les années 60 pour défendre leurs intérêts sociaux, économiques et politiques, comme l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario et la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises. Ces institutions ont contribué, sur le plan socioéconomique, à la création de nombreuses coopératives. L'émergence des nouvelles associations est toutefois liée à un nouveau contexte. Le rôle grandissant de l'Etat, la perte d'influence de l'Eglise, la laïcisation de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario (ACFEO), qui devient l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), l'adoption de la loi fédérale sur les langues officielles<sup>(8)</sup>, la dégradation des conditions de vie des Canadiens français, tout cela ouvre la voie à de nouveaux champs d'action (Carrière, 1993 ; Juteau et Séguin-Kimpton, 1993).

C'est donc vers l'Etat que se tournent les francophones pour revendiquer des équipements et des services collectifs répondant à leurs spécificités : services de transport, de médias francophones, d'entretien domiciliaire, etc. Cette démarche s'inscrit dans perspective différente de celle qui animait l'élite « traditionnelle ». Il s'agit en effet désormais de mettre l'accent sur la participation de toute la population : les jeunes, les ouvriers, les professeurs, les membres du clergé, les responsables de caisse, les professionnels, les bénéficiaires de l'aide sociale... , comme à Ottawa, avec le Comité du réveil de la basse ville ou le Coin du travailleur, à Vanier et à Rockland, avec les comités des citoyens, ou encore à Toronto, avec le Comité métropolitain de parents.

### Réduire les inégalités au sein de la communauté francophone

La nouvelle élite conteste également la logique centralisatrice imposée par l'ACFO provinciale et, à la place, elle milite pour un regroupement de citoyens sensibles aux revendications et aux besoins spécifiques des gens du nord de l'Ontario.

Au cours des années 70 et 80, les associations communautaires continuent leurs luttes en investissant de nouveaux champs d'action afin de s'attaquer, cette fois, aux inégalités au sein même de la communauté francophone. La lutte va au-delà des revendications constantes de l'élite franco-ontarienne (langue et éducation). Pensons au champ de l'alphabétisation<sup>(9)</sup>, à celui des médias communautaires<sup>(10)</sup>. Plusieurs organisations de femmes (Réseaux des femmes du sud, Ontarioises de l'est, etc.) se forment en marge de l'ACFO et revendiquent des services de garderie, des foyers pour femmes violentées, des services pour femmes immigrantes, etc. (Cardinal, 1994 ; Cardinal et Coderre, 1990). Toutes ces pratiques sont nouvelles dans la mesure où elles cherchent à diminuer l'écart socioéconomique au sein même de la communauté franco-ontarienne.

(8) En 1963, le gouvernement fédéral a créé la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (commission Laurendeau-Dunton). Après sept ans de travaux, cette commission a conclu que le Canada traversait « la crise majeure de son histoire » et qu'il fallait, pour la résoudre, donner à chacun des groupes linguistiques (francophone et anglophone) le droit à l'éducation dans sa langue et rendre la fonction publique fédérale bilingue. En 1969, la loi sur les langues officielles voit donc le jour (Gervais, 1999).

(9) A la fin des années 80, l'Ontario français comptait dix-neuf centres d'alphabétisation.

(10) L'Épinette noire de Hearst et Radio Huronie de Penetanguichene sont considérées comme des pionnières.

La référence n'est plus l'engagement pour le patriotisme religieux, linguistique et national, mais la classe sociale, le genre et la région (Welsh, 1995). Cependant, la référence de ces groupes demeure, comme le souligne Cardinal (1994, p. 10), fortement influencée par « *le constat de l'inégalité politique, culturelle et économique des Canadiens français émis par la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme. Les thèmes de l'assimilation, de l'égalité économique, du refus historique par la majorité d'octroyer à la minorité des droits et des institutions serviront de canevas pour lire la réalité canadienne à partir d'une grille d'oppression nationale* ».

## Le développement économique communautaire et l'économie sociale

A partir de la moitié des années 70, un intérêt pour les questions économiques se manifeste (Thériault et Cardinal, 1994). L'ACFO et plusieurs leaders de la communauté appuient les travailleurs francophones lors de certaines grèves<sup>(11)</sup>. Une série de conférences est organisée pour étudier les moyens d'apporter de l'aide aux problèmes des travailleurs francophones, dont la situation a fait l'objet, dans le monde universitaire, de plusieurs colloques et articles. Le mot d'ordre des chercheurs et des porte-parole de la communauté est que les francophones hors Québec doivent s'inventer un espace économique en créant leurs propres institutions.

(11) Elk Lake, dans le nord-est, Amoco, une entreprise dans l'est, et Canadian International Paper à Hawkesbury, dans l'est.

### Emploi, formation, production de biens et de services

La reconnaissance et l'appel du gouvernement aux communautés les incitant à se prendre en main pour trouver des solutions à leurs problèmes ont créé un contexte favorable à une plus grande participation des francophones à leur développement socioéconomique. Cette bataille pour la reconnaissance se déploie aussi sur le plan symbolique. La lecture en termes d'inégalités, d'assimilation a perdu de son efficacité mobilisatrice au profit d'une autre vision plus optimiste. Les mots « épanouissement » et « vitalité » constituent la nouvelle grille de lecture. Le discours véhiculé par les porte-parole met l'accent sur la force de la collectivité plutôt que sur les faiblesses, sur les atouts plutôt que sur les besoins.

Au cours des dernières années 90, les francophones investissent donc le champ de l'économie à travers une nouvelle stratégie d'intervention : le développement économique communautaire. Les premières réflexions ont eu lieu, dans les années 90, à Ottawa et dans le nord-est, dans le cadre du forum de développement économique communautaire<sup>(12)</sup>. Les francophones sont unanimes à dire que le temps où les exigences économiques étaient séparées des préoccupations sociales est révolu. En fait, tout en continuant à assumer les préoccupations sociales et identitaires, les intervenantes et intervenants du milieu associatif semblent vouloir assumer aussi une partie des contraintes associées au marché : il s'agit de s'orienter vers la création d'emplois, la formation, la production de biens et de services (Bagaoui et Dennie, 1999).

(12) Le réseau canadien de développement économique communautaire (DEC) est « fondé sur une approche combinée de développement social et économique, et favorise le bien-être économique, social, écologique et culturel des collectivités. Le DEC constitue une solution de rechange aux approches conventionnelles de développement économique : les problèmes auxquels font face les collectivités, notamment le chômage, la pauvreté, la perte d'emploi, la dégradation de l'environnement et la délinquance, doivent être abordés d'une manière globale et participative » ([www.ccednet-rcdec.ca](http://www.ccednet-rcdec.ca)).



### Des réseaux de développement francophones

Plusieurs anciennes organisations ont donc modifié leurs statuts pour intégrer la dimension économique communautaire. C'est le cas de l'Union culturelle franco-ontarienne ou de la Fédération des femmes canadiennes-françaises. Le collège Boréal <sup>(12)</sup> a mis sur pied un programme d'études en développement économique communautaire pour former des praticiens et praticiennes dans ce domaine.

(12) [www.borealc.on.ca](http://www.borealc.on.ca).

(13) Il vient s'ajouter à d'autres plus anciennes comme le Conseil de la coopération de l'Ontario et l'Union des cultivateurs.

(14) [www.rdee.ca](http://www.rdee.ca).

Les francophones possèdent leur propre organisation de développement <sup>(13)</sup> : le RDEE Ontario (Réseau de développement économique et d'employabilité de l'Ontario). Il fait partie de la division communautaire (RDEE Canada) tout comme les autres RDEE provinciaux et territoriaux hors Québec. Le RDEE <sup>(14)</sup> a pour mandat de favoriser le développement économique et la création d'emplois dans et pour les communautés francophones de l'Ontario. Pour ce faire, le réseau intervient dans quatre secteurs majeurs : l'économie du savoir, le développement rural, le tourisme et l'intégration des jeunes dans le développement économique.

Bien qu'elles ne s'adressent pas uniquement aux francophones, les sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) leur profitent particulièrement dans les endroits où ils sont nombreux. Il existe trente-sept SADC dans les collectivités rurales du sud de l'Ontario et vingt-quatre SADC dans celles du nord. Elles ont pour mandat d'aider la communauté locale à trouver des solutions qui répondent aux besoins locaux. Les SADC offrent des stratégies de planification communautaire et de développement socioéconomique, un appui aux projets communautaires, des services aux entreprises et un accès au capital. Les activités de ces organisations s'adressent à l'ensemble de la population du territoire desservi (en français ou en anglais). Les sources de financement de démarrage proviennent surtout du gouvernement fédéral et de l'autofinancement (revenus d'opérations). Le bénévolat constitue également un élément important dans le fonctionnement de ces organisations (Bagaoui et Dennie, 2002).

Bien que leur nombre exact ne soit pas connu, plusieurs organisations peuvent être identifiées comme faisant partie aujourd'hui du développement économique communautaire et de l'économie sociale. On peut mentionner par exemple l'entreprise Mod Elles, une compagnie de mode créée par un groupe de femmes, le Centre de ressources Jarrett de Sudbury, qui offre de la formation et des possibilités d'emploi à des personnes souffrant d'un handicap, ou encore la Clinique du coin, un organisme d'insertion des personnes en difficulté. La Maison verte <sup>(15)</sup>, qui existe depuis le début des années 80, est souvent citée en modèle parmi les entreprises communautaires. Cette compagnie de serres d'épinettes noires pour le reboisement emploie une trentaine de femmes (dont dix à temps plein) dépourvues de formation académique ou technique et qui dépendaient de l'aide sociale pour vivre. Elles produisent environ neuf millions d'arbres et, malgré les difficultés, demeurent bien ancrées dans leur communauté (Kihumbi, 1999; entrevue réalisée en 2008).

(15) [www.lamaisonverte.info](http://www.lamaisonverte.info).

## Conclusion

L'expression « économie sociale » commence à être employée par différents acteurs communautaires de l'Ontario francophone. Les francophones de l'Ontario ont progressivement construit un riche réseau coopératif et associatif, qui a connu de profondes transformations en fonction des périodes. La référence au patriotisme religieux, linguistique et culturel s'est peu à peu modifiée en faveur de la question de genre, de classe sociale, puis en termes de vitalité et de prise en main. De plus, le contexte ontarien, marqué par l'accentuation des inégalités sociales, pousse de nombreux praticiens de l'économie sociale à resserrer les liens avec leurs confrères anglophones, dans une démarche qui s'articule autour d'un vocabulaire, de valeurs et de concepts communs. C'était d'ailleurs l'un des objectifs du congrès pan-canadien de 2005 (Franck et Bastien, 2006). En effet, les praticiens des deux groupes linguistiques prennent conscience qu'ils ont intérêt à développer des actions communes pour faire face aux politiques néolibérales. Par exemple, le problème de l'exode des jeunes affecte chaque groupe selon sa position, mais l'impact général sur l'avenir d'une communauté dépasse la question linguistique et culturelle. De même, on note de plus en plus une certaine collaboration des praticiens de l'économie sociale à l'échelle de la francophonie canadienne. Plusieurs d'organismes de l'Ontario collaborent avec leurs homologues québécois pour échanger des informations, des expertises, etc. Le combat pour l'institutionnalisation de l'économie sociale, le soutien financier à ce secteur constituent également quelques enjeux qui rassemblent des porte-parole des deux provinces (Bagaoui, 2007). Malgré ces avancées, l'économie sociale en Ontario est encore peu visible. Parmi d'autres facteurs explicatifs, notons premièrement que les chercheurs continuent de concentrer leurs efforts sur certaines revendications constantes comme la langue, l'éducation et la culture et s'intéressent relativement peu à l'étude des organisations socioéconomiques en tant que telles. Or, comme on le sait, le travail des chercheurs n'est pas uniquement une description objective des expériences qui se déroulent sur le terrain ou un simple discours d'accompagnateur de ces réalités, il est aussi un instrument de construction de la réalité. On le voit bien dans le cas du mouvement des caisses populaires. Ce travail social a été porté par différents groupes (clergé, instituteurs, etc.) socialement intéressés à produire une nouvelle catégorie de perception du monde afin d'agir et de changer les choses. Cette expérience historique pourrait contribuer à imposer et à diffuser l'économie sociale dans l'espace public, à la condition, toutefois, que le mouvement accepte de resserrer les liens avec le champ universitaire.

Deuxièmement, il faut noter la dépendance face à l'Etat. Dans la plupart des cas, en effet, l'Etat constitue l'unique source de financement pour leur fonctionnement. Or, dans un contexte de restriction budgétaire, les organisations souffrent non seulement de moyens pour faire correctement leur travail, mais aussi des effets de la concurrence impitoyable qu'elles

se livrent pour décrocher un financement. Cette compétition affaiblit leur action collective. Chaque groupe défend son propre terrain, de sorte que l'observateur externe ne sait plus ce que ces organisations ont en commun ni qui parle au nom de qui. L'urgence de redéfinir une nouvelle stratégie en faveur de l'économie sociale commence cependant à faire son chemin chez certains leaders francophones. De plus, les appels se multiplient de la part de certains porte-parole pour développer des partenariats avec des acteurs de l'économie sociale, à l'intérieur du Canada, mais aussi dans d'autres pays, afin de faire face aux politiques néolibérales (Bagaoui, 2007). ●

## Bibliographie

- Bagaoui R.**, 2007, « Identités et actions collectives : développement économique communautaire dans les communautés francophones », conférence présentée à Régina, 12-13 février.
- Bagaoui R., Dennie D.**, 2002, « Les facteurs de réussite des organisations économiques communautaires du nord-est de l'Ontario », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 27, p. 123-150.
- Bagaoui R., Dennie D.**, 1999, « Le développement économique communautaire : un nouveau départ pour le mouvement associatif franco-ontarien », *Reflets*, vol. 5, n° 1, p. 75-92.
- Bouchard, M. J., Bourque G. L., Lévesque B.** (avec la collaboration d'Elise Desjardins), 2000, « L'évaluation de l'économie sociale dans la perspective des nouvelles formes de régulation socio-économique de l'intérêt général », *Cahiers du Crises*, n° 13.
- Bouchard, M. J., Ferraton, C., Michaud V.**, 2006, « Base de données sur les organisations d'économie sociale, les critères de qualification des organisations », *Cahiers de la chaire de recherche du Canada en économie sociale*, n° R-2006-02.
- Boucher J., Thériault J. Y.** (dir.), 2005, *Petites sociétés et minorités nationales, enjeux et perspectives comparées*, Québec, PUQ.
- Breton, R.**, 1964, « Institutional completeness of ethnic communities and the personal relations of immigrants », *American Journal of Sociology*, vol. 10, n° 2, p. 191-215.
- Bureau B.**, 1989, *Mêlez-vous de vos affaires : vingt ans de luttes franco-ontariennes*, Association canadienne-française, Vanier.
- Bureau B.**, 1992, *Un passeport vers la liberté, les caisses populaires de l'Ontario de 1912 à 1992*, Ontario, Mouvement des caisses populaires.
- Cardinal L.**, 1994, *L'épanouissement des communautés de langue officielle*, Ottawa, ministère du Patrimoine canadien, Commissariat aux langues officielles.
- Cardinal L., Coderre C.**, 1990, « Les francophones telles qu'elles sont : les Ontariennes et l'économie », *La Revue du Nouvel-Ontario*, 12, p. 151-181.
- Cardinal L., Thériault J. Y.**, 1994, *Etat de la recherche sur les communautés francophones hors Québec, 1980-1990*, Centre de recherche en civilisation canadienne-française.
- Carrière F.**, 1993, « Les métamorphoses de la communauté franco-ontarienne, 1960-1985 », in C. J. Jeanen (dir.), *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, Les Presses de l'université d'Ottawa, p. 305-340.
- Choquette L.**, 2001, *De Français à paysans : modernité et tradition dans le peuplement du Canada français*, Sillery (Québec), Septentrion.
- Chouinard O., Fairbairn B.** (coord.), 2002, « L'économie sociale au Canada », *Economie et Solidarités*, vol. 33, n° 1.
- Colloque international sur le développement économique communautaire**, 1992, *Compte rendu*, Toronto, Direction du développement communautaire du ministère des Affaires municipales.
- Comeau G.**, 1982, *The role of the Union Saint-Joseph du Canada in the organization of the Association canadienne-française d'éducation d'Ontariois*, Montréal, Québec, université de Montréal.
- Dennie D.**, 2006, *Le mouvement coopératif et l'Ontario français*, texte ronéotypé.
- Dennie D.**, 1997, *Projet de recherche-action*, conseil régional de Sudbury, Conseil de la coopération de l'Ontario, rapport final, département de sociologie, Université laurentienne.
- Dennie D.**, 1972, *Evaluation du programme d'animation socioculturelle à Sudbury*, Ottawa, secrétariat d'Etat.
- Fontan J.-M.**, 2006, « La recherche partenariale en économie sociale au Québec », *Horizon*, vol. 8, n° 2, p. 16-21.

**Franck S., Bastien E.**, 2006, « Les congrès pancanadiens de développement économique communautaire et de l'économie sociale, 2004-2005 », *Horizons*, vol. 8, n° 2, p. 64-66.

**Frenette Y.**, 1998, *Brève histoire des Canadiens français*, Montréal, Boréal.

**Gervais G.**, 1999, « L'histoire de l'Ontario français », in J. Y. Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada*, l'état des lieux, Moncton, Les Editions d'Acadie.

**Grimard J., Vallières G.**, 1986, *Travailleurs et gens d'affaires canadiens-français en Ontario*, Montréal, Etudes vivantes.

**Jean S.**, 1986, *Histoire du mouvement coopératif en Ontario français*, Ottawa, Conseil de la coopération d'Ontario.

**Jeanen C. J.** (dir.), 1993, *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, Les Presses de l'université d'Ottawa.

**Juteau-Lee D., Séguin-Kimpton L.**, (1993), « La collectivité franco-ontarienne : structuration d'un espace symbolique et politique », in C. J. Jaenen (dir.), *Les luttes franco-ontariennes*, Ottawa, Les Presses de l'université d'Ottawa, p. 265-304.

**Ketilson L. H., Findlay I., Thibault M.**, 2007, « L'économie sociale, l'économie publique et les autochtones », *Economie et Solidarités*, vol. 39, n° 1.

**Kihumbi M.**, 1999, « La Maison verte : un cas réussi de développement économique communautaire », in R. Bagaoui et D. Dennie, 1999, « Le développement économique communautaire : un nouveau départ pour le mouvement associatif franco-ontarien », *Reflète*, vol. 5, n° 1, p. 176-183.

**Laflamme S., Wilkinson D.**, « Portrait à grands traits de l'Ontario français », *Québec Studies*, à paraître.

**Laville J.-L.**, 2000, « Le tiers secteur, un objet d'étude pour la sociologie économique », in M. Lallement et J.-L. Laville (coord.), « Qu'est-ce que le tiers secteur? Associations,

économie solidaire, économie sociale », numéro spécial de *Sociologie du travail*, n° 4.

**Leclerc Ch.**, 1939, *L'Union Saint-Joseph du Canada, son histoire, son œuvre, ses artisans*, Ottawa, Ontario.

**Lévesque B.**, 2007, « Un siècle et demi d'économie sociale au Québec : plusieurs configurations en présence (1850-2007) », *Cahier de l'Aruc-ES*, n° C-15-2007.

**Office des affaires francophones en Ontario**, 2005, *Les francophones en Ontario, profil statistique, profil général*, Toronto, gouvernement de l'Ontario.

**Statistiques Canada**, 2007, *Tendances du recensement pour Canada, provinces et territoires* (tableau), recensement de 2006, produit n° 92-596-XWF au catalogue de Statistiques Canada, Ottawa.

**Statistiques Canada**, 2006, *Cartographic boundary files Ontario*, Arc Info Edition, carte créée à partir d'Arc GIS, version 9.0, Sudbury, Université laurentienne.

**Thériault J. Y.**, 2007, *Faire société : société civile et espaces francophones*, Sudbury, Prise de parole.

**Thériault J. Y.**, 1982, « Trois évidences sur notre réalité économique », Colloque national en économie, Ottawa, Fédération des francophones hors Québec.

**Welsh D.**, 1999, « Développement économique communautaire en Ontario français : tour d'horizon et questions », in R. Bagaoui, D. Donald, N. Saint-Amand, *Reflète*, vol. 5, n° 1, p. 8-15.

**Welsh D.**, 1996, « Survivre en se transformant : les pratiques sociales en Ontario français au cours des années 60 et 70 », *NPS*, vol. 9, n° 9, p. 151-171.

**Welsh D.**, 1995, « Les Franco-Ontariens : la résistance comme mode de vie », *Reflète*, vol. 1, n° 1, p. 20-42.

**Welsh D.**, 1994, « Formes socio-économiques et identité franco-ontarienne dans le nord-est de l'Ontario », *Egalité*, n° 34, automne, p. 46-80.